

LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Editorial

CHRISTIAN BERGER
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIIP

Pourquoi un bulletin sur la recherche en éducation

Régulièrement, le bulletin que vous tenez entre les mains permet au secrétariat général de la CIIP de faire le point sur des objets ou des thèmes qui intéressent l'éducation. Il permet aussi plus particulièrement de mettre en perspective les travaux romands assurés par le secrétariat général et les institutions de la CIIP.

Aujourd'hui, le débat sur l'école a pris une dimension particulière : on parle de monitoring du système ; on cherche à évaluer les systèmes scolaires, à les comparer. On participe à des enquêtes internationales dont les résultats servent à des comparaisons parfois douteuses.

Pour une recherche utile et crédible

Or une évaluation sérieuse du système scolaire pour un vrai débat politique nécessite l'apport de la recherche. Mais quelle recherche ? comment poser les bonnes questions et quels moyens pour parvenir à des réponses crédibles ? Ces préoccupations ne datent pas d'hier. Vous pourrez vous en rendre compte grâce au petit historique inclus dans ce numéro : l'Institut de recherche et de documentation pédagogiques (IRD) est le fruit d'un effort précurseur des départements de l'Instruction publique, départements qui ont fait preuve alors d'une vision pertinente des moyens à mettre en œuvre dans l'espace romand. Coordonner les efforts en Suisse romande va être le moteur indispensable au développement souhaité.

Mais depuis, le paysage s'est enrichi ; l'émergence des Hautes écoles pédagogiques (HEP) a notamment reposé la question de l'approche des différentes fonctions de la recherche. Universités, HEP, services de recherche cantonaux, IRD : d'inutiles et coûteux doublons ? pas vraiment comme vous le constaterez à la lecture de ce numéro qui présente les aspects complémentaires de ces travaux.

Agir en réseaux pour être plus fort

La Suisse romande est petite ; elle a toujours et encore besoin de se renforcer par une coordination accrue. Concernant la recherche en éducation, le dispositif actuel repose sur les statuts de l'IRD qui inscrit son action dans une logique de coordination. Cette particularité permet de surcroît une recherche de proximité indispensable aux cantons.

Espace romand de formation et d'excellence

La déclaration politique de la CIIP du 15 avril 2005 porte en elle un réel espoir d'harmonisation romande sur de nombreux plans (structures, cycles pédagogiques, objectifs d'apprentissage, principes d'évaluation, ...). Ce développement se fera sous l'égide d'une convention intercantonale à l'horizon 2008. La CIIP a fixé un objectif de qualité que la recherche permettra de valider. Il va falloir investir dans l'école et dans les moyens de controlling du système. Dans ce contexte, il y a donc nécessité de coordination avec plusieurs modèles : mise en réseau, conventions multiples, voire création d'un pôle multi site. L'efficacité sera maximale si l'on continue de développer les travaux de recherche à différents niveaux. L'administration scolaire a besoin d'une recherche de proximité. Il y aura lieu de renforcer les collaborations « micro régionales » qui se dessinent dans certains cantons romands, les collaborations entre universités, HEP et centres cantonaux, tout en respectant les fonctionnalités de chacun des partenaires. En tous les cas, il sera important de maintenir dans l'espace romand de formation les expertises nécessaires pour son pilotage

Comment transposer les résultats de recherche dans les pratiques

Il ne faut jamais perdre de vue que ce ne sont pas les chercheurs qui dictent les mesures à prendre, ils ne font que soumettre aux politiques les données nécessaires à la prise de décision. Dans ce processus, il est indispensable d'être proche des enseignants car c'est à travers leurs pratiques que se réalisera l'amélioration de l'efficacité de nos écoles.